

annuelle d'une ânée de froment, mesure de Lyon, et de 20 sols tournois, fut vendue à Pierre Turin, de la paroisse de Collonges ; puis en février 1531, rachetée par le Chapitre et revendue à Jean Rivoyre, de Saint-Andéol.

Dans l'inventaire des anniversaires, dressé au ^{xvii}e siècle par le secrétaire du Chapitre, Gazanchon, celui-ci indique que les palettes de G. de Challant se livrent « depuis le jour de la Pentecôte jusqu'au jour du Corps de Dieu » on « donne aux incorporés à matines..... 6 deniers à vêpres..... 6 deniers aux simples à vêpres..... 10 sols »

Le service de cette pension était fait alors par le comtal.

Le désir de n'omettre, dans les notes qui précèdent, aucune des indications fournies par les anciens titres, les a nécessairement rendues un peu confuses.

Si on cherche néanmoins à en dégager la physionomie de G. de Challant, c'est une fort belle figure qui apparaît. La note dominante est, avec une grande largeur de vues, une extrême générosité. Pour lui tout est occasion de dépenser avec libéralité les ressources de sa fortune, et les dignités ecclésiastiques dont il est revêtu, et la position qu'il a prise dans sa famille. Ne peut-on pas voir, jusque dans le peu de soin qu'il apporte à assurer l'exécution de ses dernières volontés, un mépris de l'argent, un désintéressement bien rares. Par eux, il fut vraiment un disciple fidèle du Divin Maître, réalisant dans sa vie l'enseignement sublime du sermon sur la Montagne *Beati pauperes spiritu.*

NOTES GÉNÉALOGIQUES

De la similitude des armoiries des deux familles, la plupart des historiens ont conclu que la maison de Challant